

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 30 août 1905.

**B** IEN que les vacances fassent sentir leur effet dans la vie ecclésiastique, cependant il y a quelques faits intéressants à glaner, sinon à Rome, au moins au dehors.

— On sait que le gouvernement français avait envoyé, au printemps et dans le mois de juin, des négociateurs officieux chargés de demander au Souverain-Pontife certaines concessions regardant l'application de la loi de séparation, dont le vote ne fait pas l'objet d'un doute. Ces négociateurs devaient obtenir du pape deux choses. La première était la nomination immédiate aux sièges épiscopaux vacants en France ; la seconde l'adhésion du Saint-Siège au fonctionnement des associations cultuelles qui, dans le nouveau projet de loi, devaient remplacer les fabriques et recevoir les églises et presbytères que le gouvernement, pour ménager la transition, laisse encore pendant deux ans aux catholiques.

— Le premier point, la nomination des évêques, importait beaucoup à M. Dumay, directeur des Cultes en France. Il voyait avec épouvante le pape devenir libre dans les nominations épiscopales, et jeter d'un coup sur la France un groupe de seize évêques exempts d'attaches avec le gouvernement et décidés à faire leur devoir. Mais cette première partie des négociations a complètement échoué. Le Souverain-Pontife, qui préfère la liberté des évêques à la conservation des cathédrales, déclara n'avoir aucune raison de se presser. Dans quelques mois il pourrait nommer des évêques librement, et il n'avait pas d'intérêt à devancer cette nomination pour en laisser le choix au gouvernement. Pendant ce temps le directeur des Cultes faisait écrire en France dans le *Journal* des articles contre la séparation. Celui qui les écrivait, avec beaucoup de talent du reste, essayait de démontrer la triste condition de l'Eglise de France le jour où le Souverain-Pontife serait libre dans le choix des évêques. Ce raisonnement, excellent pour Paris, ne pouvait avoir d'autre effet que de confirmer le Souverain-Pontife dans ses résolutions. D'ailleurs s'il y a du mal dans l'Eglise de France, il provient précisément de ce que le pape a eu la main forcée dans ces nominations, ayant dû accepter